



Les nouvelles de Cruseilles

AUTOMNE 2011

Sommaire

- Le mot du Maire
- L'essentiel
- Vivre ensemble
- Le portrait
- Les associations
- Tribune Libre
- Etat-civil
- Agenda



Valérie FAVRE : 1er prix du concours photo

Le mot du Maire

A chaque fois que j'en ai l'occasion, que cela soit par l'intermédiaire de divers articles du bulletin municipal ou lors d'interventions comme la cérémonie des voeux en **début d'année, j'ai à cœur d'expliquer en quoi toutes les actions que nous entreprenons visent à redynamiser, à revaloriser notre commune, à la repositionner** comme pôle de vie à part entière entre les agglomérations d'Annecy et de Genève.

Réaliser des travaux, construire des aménagements, créer de nouveaux services, lancer des procédures nécessaires pour garantir l'avenir (Aménagement Foncier, révision du PLU...) sont le fondement même de notre mission d'élus, pour le bien de la population et la prospérité de notre commune.

Les maîtres-mots qui peuvent résumer et justifier ces actions sont « intérêt collectif », « intérêt général ».

En pratique, toute la difficulté consiste à faire valoir cet intérêt collectif vis-à-vis des **divers intérêts privés auxquels on est amené à se confronter (que l'on essaye bien sûr au maximum de préserver)** : par exemple lorsqu'un projet peut nécessiter l'acceptation d'une servitude de passage, l'autorisation de fixer sur une façade une crose d'éclairage public, un coffret ou un autre matériel, l'achat d'un morceau de terrain voire d'une parcelle entière.

Au niveau des gros travaux et aménagements que nous avons entrepris durant ces trois premières années, parmi les personnes dont nous avons dû solliciter la bienveillance, certaines ont tout de suite fait preuve d'écoute et de compréhension et ont permis qu'une négociation sereine soit menée. J'en profite pour les remercier à nouveau et leur témoigner toute ma gratitude.

Bien sûr, cela ne se passe pas toujours facilement et nous devons quelquefois es-suyer un refus catégorique.

Or, la défense de l'intérêt général ne peut être l'affaire des seuls élus. Le développement et le rayonnement de notre commune, le bien vivre à Cruseilles, nous concernent tous.

De la même façon que chacun d'entre nous a besoin de l'apport et de l'appui de la collectivité, cette collectivité a besoin que chacun d'entre nous travaille à son épanouissement en reconnaissant la primauté de l'intérêt collectif sur l'intérêt privé. Il s'agit là d'un enjeu majeur dont souffrent de plus en plus nos sociétés. Alors, pour réussir dans ce que nous devons entreprendre tous ensemble, pour l'intérêt commun, jouons collectif !

Le Maire, Christian BUNZ

ON RANGE LES TONGS ET ON REMET LE CARTABLE SUR LE DOS ...

La rentrée scolaire a eu lieu le lundi 05 septembre 2011 pour les élèves des écoles publiques primaire et maternelle et de l'école Saint Maurice.

En primaire et maternelle, Madame Caroline JACQUEMARD vient compléter les temps partiels des autres enseignants tandis qu'en maternelle, nous accueillons Madame Laure FOURNIER dans l'équipe pédagogique.

En l'école Saint Maurice, nous souhaitons la bienvenue à Céline COTTIN, enseignante dans plusieurs classes.

Cette année, l'école primaire publique accueillera 209 élèves ré-

partis en 8 classes et l'école maternelle comptera **165 élèves dans 6** classes. Une classe est donc supprimée en primaire pour ouvrir en maternelle.

Nous nous félicitons bien entendu de cette réouverture de classe en maternelle obtenue en juin dernier grâce à l'action conjuguée des parents, enseignants et élus.



L'école Saint Maurice recevra 123 élèves dont 43 maternelles et 80 primaires répartis dans 5 classes.

Que cette nouvelle année scolaire soit riche de travail bien sûr mais aussi de découvertes, de curiosité, de projets et d'amitiés.

Excellente rentrée à tous !!!

AMENAGEMENT AUX ABORDS DES ECOLES

En avril, a démarré la seconde tranche des travaux d'aménagement et de sécurisation aux abords des écoles, en particulier la requalification de la rue des Grands Champs dans sa partie menant à l'école maternelle.

Ainsi, le jour de la rentrée scolaire, enfants et parents ont pu découvrir la nouvelle allure de cette rue. Chaussée en sens unique redessinée, trottoirs de part et d'autre, places de stationnement et espaces verts restructurent l'espace afin d'y sécuriser les déplacements.

Ces travaux complètent l'aménagement de ce secteur, commencé par la réalisation en 2008 du grand parking et de l'allée piétonne le long de l'école maternelle.



DES NOUVELLES DU COLLEGE LOUIS ARMAND

Les effectifs sont en hausse cette année avec 55 élèves supplémentaires (643 en tout) et seulement une classe de plus (24 au total), d'où des classes plus chargées.

Les résultats au Brevet des Collèges ont été excellents avec 96% de réussite. De plus, 63% des élèves ont obtenu une mention. Autre satisfaction en ce qui concerne l'orientation de fin de scolarité puisque tous les élèves de troisième (sauf un) ont obtenu satisfaction pour leurs vœux d'orientation.

Par rapport aux offres de formation, le collège parvient cette année au dernier volet de son projet de déve-

loppement de l'offre linguistique avec **l'ouverture d'une section bi** langue anglais – italien dès la 6^e, **qui fait suite à l'ouverture d'une section bi-langue anglais/allemand** l'an dernier. Il propose également une section européenne Espagnol en classe de 4^e.

L'offre linguistique, ainsi confortée, est maintenant suffisamment riche pour répondre aux attentes des familles et aux différentes poursuites d'études.

Il est à noter que cette mise en œuvre s'est opérée sans dommage pour l'enseignement du Latin qui remporte beaucoup de succès parmi les

élèves.

L'autre événement marquant de cette rentrée est le développement des échanges : **le collège Louis Armand** a été retenu par la Communauté Européenne pour faire **partie d'un projet d'échange (COMENIUS) avec d'autres établissements** de 6 autres pays (**Grande Bretagne, Turquie, République Tchèque, Lituanie, Italie, Pologne**). Un projet d'échange avec un établissement d'Espagne est également en cours.

Cette année scolaire s'annonce donc très « dépayssante »...

Changement de Direction aux MFR

Cette année 2011 voit les trois MFR de Cruseilles changer de Directeur !

Alain LANZARINI, Directeur de l'Instruction Maintenance Aéronautique et Automobile, a choisi de faire valoir ses droits à la retraite. **C'est Lionel DECULTIEUX qui assure la charge de direction à compter de cette rentrée. C'est son 1er poste de Directeur, mais l'homme qui côtoie le mouvement depuis de longues années, assurait déjà une**

mission de directeur adjoint depuis **5 ans dans le Rhône.**

Patrick LYARD en poste de très longue date aux Ebeaux, a choisi de mettre également un terme à sa carrière professionnelle. Gilles APELOIG lui succédera. Ce dernier laisse donc la direction des « Dronières » et engage un **nouveau challenge à la tête d'un établissement aux caractéristiques bien différentes (apprentissage).**

Quant à la MFR des « Dronières », **elle a recruté une directrice. Il s'agit de Mme Catherine DONZELOT TETAZ précédemment en poste de direction en MFR dans le Doubs.**

Que chacun soit ici remercié pour son engagement, au service des **jeunes, de l'éducation, des familles.**

Jean-François BOUCHET mis à l'honneur

Après 18 ans passés à la présidence de la Fédération Interdépartementale des MFR des Savoie, Jean François BOUCHET a choisi de passer la main en mars 2011.

Afin de lui témoigner toute leur sympathie, et leur reconnaissance, les MFR des Savoie avaient organisé une amicale réception à la MFR des Dronières, dont Jean François BOUCHET avait assuré la présidence durant de longues années.

De nombreux témoignages sur la qualité de l'homme, du citoyen, de sa profondeur, de ses engagements et de sa grandeur d'écoute.

Christian MONTEIL, **actuel Président** du Conseil Général de Haute Savoie, a su par des mots simples faire état des valeurs portées par ce Président, par ailleurs également Président de la MSA.



Pierre PIVOTSKY, **actuel Président** de la Fédération Régionale des MFR, William TISON nouveau Président Départemental, Jacques DOUCHET son dernier directeur, ont également salué la gran-

deur de l'homme.

Enfin, par des applaudissements fournis, l'Assemblée a chaudement remercié Jean-François pour qui l'engagement est affaire de citoyenneté.

Affaires sociales et solidarité

Le colis de Noël



Chaque année le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) offre à l'occasion de Noël aux per-

sonnes de 68 ans et plus, habitant ou nées à Cruseilles, son traditionnel « Colis de Noël ». **Si vous n'avez jamais reçu ce présent parce que vous venez de fêter vos 68 ans, d'emménager sur Cruseilles ou n'a-**

vez tout simplement jamais osé le **demander, n'hésitez plus...**

Faites vous connaître auprès de l'accueil de la mairie et communiquez vos nom, prénom, adresse et date de naissance, tout simplement.

Accompagnement scolaire pour les primaires de Cruseilles



Tous les jeudis, de **16h30 à 17h30**, du 6 octobre 2011 au 7 juin 2012 (hors vacances scolaires), **une équipe d'adultes bénévoles** ayant une expérience de **soutien scolaire ou d'enseignement,**

accueille gratuitement votre enfant au local du Mercure (7 Grand'rue - ancien local "Caméléon" près du feu) **pour l'accompagner dans sa démarche scolaire : aide "aux devoirs", révisions, méthodologie... et lui apporter écoute et encouragements.**

Proposé par le CCAS de la Mairie de Cruseilles, cet accueil fonctionne indépendamment du soutien individualisé et des autres interventions proposés dans le cadre scolaire.

Le bulletin d'inscription est à retirer en mairie ou à télécharger sur le site.

Pour les 16/25 ANS : LA MISSION LOCALE JEUNES

Vous recherchez un emploi, un contrat d'apprentissage, vous hésitez à vous lancer dans une formation, vous avez besoin d'infos pour réaliser vos démarches administratives, vous avez envie d'être accompagné, écouté pour faire face au quotidien, vous avez un souci, des questions sur votre santé, vous vous sentez mal dans vos baskets ? Vous avez plein d'idées, d'envies, de projets...mais de la peine à les mettre en mouvement, vous avez besoin de passer le permis pour trou-

ver un job, vous aimeriez vous installer dans votre petit appartement ?

... des solutions, une écoute, un accompagnement peuvent vous être apportés par Mme BERTHOUD ou M. UGOLINI, de la Mission Locale pour l'Insertion des Jeunes, le jeudi entre 8h30 et 11h45 au local du Mercure **(7 Grand'rue à Cruseilles).**

Il vous suffit de venir à Cruseilles, de pousser la porte du local...

C'est gratuit, sans rendez-vous et sans inscription...

Pour toute information :

Contactez l'antenne de la MISSION LOCALE JEUNES DE ST JULIEN EN GENEVOIS (04 50 49 43 88)

ou appelez pendant LES PERMANENCES du jeudi matin (04 50 27 89 57)

ou appelez la Mairie de Cruseilles (04 50 32 10 33)

OCTOBRE ROSE

Plus de 40 000 femmes sont concernées chaque année en France par le cancer du sein et, pour un grand nombre d'entre elles, la maladie est découverte suite à un acte de dépistage organisé.

Afin de sensibiliser les femmes et les accompagner dans leurs démarches de prévention ou de soins, une campagne internationale annuelle est organisée depuis des années. Le symbole de cet engagement est un ruban rose que chaque personne peut porter en signe de solidarité avec les malades et leurs familles.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Cruseilles a décidé de se joindre à ce grand mouvement et vous propose diverses activités de prévention et d'information durant la semaine du 17 au 23 Octobre.

Tout au long de la semaine du 17 au 23 Octobre, les commerces de Cruseilles et leur vitrines s'habilleront de rose.



Le Vendredi 21 Octobre

Lâcher de ballons roses par les écoliers
« Flash mob » par les collégiens



Le Samedi 22 Octobre

Rendez-vous à la Salle de judo - Gymnase des Ebeaux

- 14^h00 : Accueil
- 14^h15 / 16^h00 : **Atelier «Beautés de femme»** exclusivement pour les femmes
(réapprendre à se mettre en valeur, à prendre soin de soi, à s'écouter)
- 16^h00/ 16^h30 : **Le dépistage** (Informations et techniques)

Rendez-vous à la Salle de réunion - Gymnase des Ebeaux

- 16^h00 / 17^h00 : Pause goûter et discussions
- 17^h00 / 19^h00 : **Table ronde « Alimentation, hygiène de vie et traitement »**
- Dès 20^h : **Projection du film « mes deux seins » de Marie MANDY suivie d'une discussion pour ceux qui le souhaitent.**

Le programme est en cours de construction – il est susceptible d'être complété, modifié.

Il sera largement diffusé durant la 1^{ère} quinzaine d'octobre par affiches, tracts et sur le site de la mairie.

Le Point Info Mobilité & Emploi

Si emploi et transport sont étroitement liés, c'est encore plus vrai en secteur rural.

Permanence d'accueil :

Lundi de 14h à 17h

Local du Mercure

7 Grand'rue à Cruseilles

Tél. : 04.50.27.89.57

POINT INFO MOBILITE EMPLOI :

Délégué à E.P.I., agence de recrute-

ments spécialisée dans l'accompagnement des personnes qui souhaitent se réinsérer le Point Info Mobilité & Emploi offre un suivi personnalisé (rédaction de CV, lettres de motivation, préparation aux entretiens d'embauche, accompagnement dans l'entreprise...) aux bénéficiaires de minima sociaux, demandeurs d'emploi de longue durée, travailleurs handicapés, seniors...

E.P.I. vous accompagne dans vos recherches d'emploi, votre parcours de formation en lien avec les partenaires, vous permet de découvrir de nouveaux métiers.

Pour plus d'informations, vous pouvez également vous adresser au Pôle médico-social :

87, route d'Annecy à Cruseilles

Tél. : 04.50.44.01.19

POLE DE SANTE MENTALE : Unité d'Accueil Familial Thérapeutique

Le Centre Hospitalier de la Région d'Annecy (CHRA) nous rappelle qu'il dispose depuis de nombreuses années d'une unité d'Accueil Familial Thérapeutique rattachée au pôle Santé Mentale.

Cette unité propose à des particuliers d'accueillir à leur domicile, contre rémunération, des personnes en souffrance psychique stabilisées. Les familles sont alors employées par le Centre Hospitalier.

Les familles d'accueil sont accompagnées dans ce travail par une équipe soignante. Cette unité de soin psy-

chiatric est composée d'une équipe pluridisciplinaire (psychiatre, psychologue, assistante sociale et infirmières) qui organise le recrutement, la formation puis le suivi des familles d'accueil.

Il n'est pas nécessaire d'être un soignant pour s'orienter vers ce travail, bien au contraire. Ce qui est sollicité, ce sont les qualités naturelles des familles et le partage de leur vie quotidienne.

Actuellement, le CHRA emploie douze familles des deux Savoie et de l'Ain, ce qui permet à une quinzaine

de personnes de bénéficier de ce mode de soin à la fois très vivant et foncièrement humain. Toutefois l'éloignement de la plupart d'entre elles ne nous permet pas de diversifier nos projets de soins.

L'équipe se fera un plaisir de répondre à vos questions par téléphone (04.50.63.70.96) ou par courriel (aft@ch-annecy.fr).



Message du « CENTRE EPI DE LES GLIERES », Commune de BURDIGNIAN

Le centre EPIDE accueille en internat tous les jeunes âgés de 18 à 25 ans, hommes ou femmes, en difficulté sociale ou professionnelle et à la recherche d'une réinsertion durable dans notre société.

"Nourris, logés, blanchis", sous couverture médicale, ils perçoivent également 300€ par mois.

Les admissions, pour un premier contrat de 8 mois renouvelable, au-

ront lieu le 26 septembre, le 10 octobre et le 28 novembre 2011.

Pour tout renseignement :

04.50.31.67.70 ou site www.epide.fr

Accueil de Loisirs

Créé durant l'été 2008, en partenariat avec les Aiglons, l'Accueil de Loisirs fonctionne aujourd'hui en parfaite autonomie et harmonie.

Il est entré dans le paysage des services proposés aux familles par la Mairie de Cruseilles. En effet, c'est de coutume qu'à chaque période de vacances (sauf Noël et la 1ère quinzaine d'Août) vous puissiez inscrire vos enfants pour une ou plusieurs journées ou demi-journées à l'Accueil de Loisirs. Outre un mode de garde pratique et ouvert à tous, c'est aussi un lieu de socialisation et de découvertes où votre enfant participera avec les copains à une multitude d'activités : ateliers manuels, grands jeux, balades, visites, initia-

tions sportives... et partagera des temps mémorables de jeux, de vie en collectivité, qui l'aideront à grandir.

Tout d'abord nous tenons à remercier l'équipe qui, cet été, avec un super dynamisme, de la bonne humeur, des idées sympas pour des activités distrayantes et variées, a proposé un programme agréable et riche en diversité pour que chaque enfant puisse passer de bonnes vacances.

Cet été, l'Accueil de Loisirs « Les Grands Champs » de Cruseilles a ouvert ses portes pendant 6 semaines du 04 au 29 Juillet puis du 16 Août au 02 Septembre et a ac-

cueilli sur l'été plus de 200 enfants différents :

- **86 enfants âgés de 3 à 5 ans**, pour plus de 410 journées enfants.
- **99 enfants en âge primaire (6 / 11 ans)** pour plus de 700 journées enfants.
- et lors des stages multi-activités en après-midi, **23 jeunes âgés** de 11 à 14 ans.

Durant la semaine du 25 au 29 Juillet, pour la 2ème année, un stage de voile a permis à une dizaine de jeunes et enfants de découvrir les joies de la planche à voile et de l'Optimist.

Et à la Toussaint on remet ça ...

Inscriptions et renseignements en Mairie de CRUSEILLES (04.50.32.10.33 ou mairie@cruseilles.fr)

LUNDI 10/10 de 13h30 à 17h	MERCREDI 12/10 de 18h à 20h30	SAMEDI 15/10 de 9 h à 12h
PRIORITE AUX HABITANTS DE CRUSEILLES	PRIORITE AUX HABITANTS DE CRUSEILLES	OUVERT A TOUS

STAGE MULTI - ACTIVITES*

Du lundi 25 au vendredi 29 octobre 2011 de 14h à 17h



Rendez-vous devant le gymnase pour un stage multi-activités (Sports collectifs, Sports de raquettes, Escalade, VTT, initiation danse, Arts plastiques, laser games...)



Pour les 5 jours : **de 36 à 45 € (selon Quotient Familial)**

La journée de 17.60 € à 22 €	la ½ journée de 7.20 € à 9 €	la semaine de vacances (5 jours) de 80 € à 100 €	Garderie 1,40 € la ½ h (Carte de 5 ou 10 1/2h)
---------------------------------	---------------------------------	--	--

TARIFS AU QUOTIENT FAMILIAL

pour toutes les personnes habitant ou travaillant à Cruseilles
(en fonction des revenus sur présentation du dernier avis d'imposition et d'un justificatif de domicile ou de travail)
Règlement possible par chèques, espèces, chèques vacances et CESU
Bons Vacances CAF ou MSA déductibles à l'inscription

Pour toute nouvelle inscription pour l'année 2011 – 2012,

Pensez à vous munir de votre n° d'allocataire Caf ou de votre dernier avis d'imposition, d'un justificatif de domicile ou de travail récent, du carnet de santé de l'enfant, de votre n° de Sécurité Sociale, d'assurance complémentaire santé, de la copie de votre assurance responsabilité civile.

ACCUEIL DE LOISIRS
Vacances de Toussaint
Du 25/10 au 02/11/2011
La MAIRIE DE CRUSEILLES
propose un Accueil de Loisirs
pour tous les enfants âgés de 3 à 11 ans

Les enfants seront accueillis par une
équipe d'animateurs diplômés.

Au programme : **Ateliers manuels, Ateliers d'expression, Jeux et balades extérieurs, Sports, Jeux de société, Activités culturelles,...** mais aussi des temps calmes pour se reposer, discuter entre copains, lire, écouter de la musique, chanter... Chaque enfant trouvera sa place, son rythme en fonction de ses envies.

Les activités pour les 3 – 6 ans se déroulent dans les
locaux de la garderie périscolaire de l'école maternelle.

Les activités pour les 7 – 11 ans se déroulent dans les
locaux de la garderie périscolaire primaire (les préfabriqués).

Horaires :

En journée : 9h – 17h30

En matinée : 9h – 12h

En après-midi : 13h30 – 17h30

Service garderie organisé en sus entre 7h30 et 9h, puis entre 17h30 et 18h30 dans les locaux de la garderie périscolaire de l'école maternelle.

Et à la Toussaint c'est aussi :



STAGE D'ANGLAIS 6^{ème} / 5^{ème}
organisé par l'ASSOCIATION ENGLISH TIME :

Du lundi 24 au mercredi 26 Octobre 2011
de 9h30 à 12h (salle du Mercure)

Pour les 3 jours : **45 €.**

Pour les infos et inscriptions : 04.50.44.05.10

Extension de la station d'épuration intercommunale

Le projet de mise aux normes et d'extension de la station d'épuration intercommunale d'Allonzier-la-Caille, porté par la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, a été soumis à enquête publique du 14 juin au 29 juillet 2011 inclus.

Puisque les collecteurs d'eaux usées parcourant notre commune rejoignent cette station d'épuration, le Conseil Municipal a été appelé à donner son avis.

Le dossier présenté énonce les éléments ayant présidé à la définition des caractéristiques techniques et dimensionnelles des ouvrages à construire.

A la lecture du dossier, il apparaît :

- que les calculs réalisés montrent **qu'il est nécessaire d'envisager des niveaux de rejet plus stricts que ceux réglementairement définis par les textes en vigueur,**

- que la bonne qualité des eaux des Usse en aval du rejet de la station **d'épuration ne pourra être garantie,** sur la base des hypothèses prises en compte, **qu'en espérant que des valeurs de rendement épuratoire très élevées puissent être atteintes,**

- que la démarche théorique développée, malgré la bonne volonté du **bureau d'études, révèle des** résul-

tats fragiles et une situation tendue.

Ainsi, il convient d'admettre que, rien qu'au niveau de l'approche théorique, l'augmentation de capacité souhaitée de la station d'épuration apparaît difficilement compatible avec la capacité de dilution limitée des Usse.

Or, dans le cadre de la démarche **"Contrat de Rivière"**, actuellement en cours sur le bassin versant des Usse, une étude intitulée "Volumes prélevables", dont l'objectif est de mieux connaître la ressource en eau disponible sur le bassin versant et les prélèvements qui y sont réalisés, a été commandée par le SMECRU (Syndicat Mixte d'Etudes du Contrat de Rivière des Usse et affluents) dont notre maire est 1er vice-président.

Cette étude a révélé dans ses premières conclusions que le débit d'étiage des Usse (l'étiage est le niveau moyen le plus bas d'un cours d'eau) est beaucoup plus faible que ce que l'on prenait en compte jusqu'alors.

Ainsi, au niveau du rejet de la station d'épuration, la valeur à considérer serait 2 fois plus faible (48 litres par seconde) que la valeur prise en compte (100 litres par seconde) dans les calculs ayant présidé à la détermination du rejet ad-

missible, et donc au dimensionnement de l'extension de la station.

Bien sûr, 2,75 km en aval de la station d'épuration, en sortie de la gorge des Usse, le trop-plein du captage de la Douai rejoint la rivière, gonflant significativement son débit.

Cependant, ce tronçon préservé présente un intérêt au niveau de la biodiversité. Sa partie aval, sujette à la promenade (site des Bains de la Caille), mérite que la rivière y offre une bonne qualité de ses eaux.

En conséquence, il ne paraît pas acceptable de sacrifier ce **tronçon digne d'intérêt.**

Par ailleurs, le fait de saturer le pouvoir de dilution des Usse par le seul **rejet de la future station d'épuration interdit la possibilité d'accueillir d'autres rejets d'assainissement collectif** sur un linéaire important en aval.

Ainsi, le Conseil Municipal a émis le 27 juillet dernier un avis défavorable au projet d'extension de la station d'épuration, **tel que présenté.**

Bien sûr, notre volonté n'est pas de nous opposer à ce projet intercommunal, répondant à un double enjeu :

- mettre aux normes nos installations,

- augmenter la capacité d'accueil de la station pour répondre à notre développement futur.

Ce projet a été élaboré sur la base des données hydrologiques connues et validées à ce moment là.

Personne n'est en faute, ni la Communauté de Communes s'attelant à un projet qu'elle a jugé nécessaire pour son avenir, ni le bureau d'études en charge du dossier qui s'est appuyé sur les connaissances d'alors.

Cependant, les nouvelles données révélées par l'étude commandée par le SMECRU constituent **"l'élément nouveau"** apte à remettre en cause toute l'approche théorique et conceptuelle du projet.

Connaissant ces nouvelles données, nous ne pouvons pas faire comme si elles n'existaient pas.

Le projet d'extension de notre station d'épuration intercommunale doit être remis en cause, réévalué, parce qu'il en va de la préservation de la qualité des eaux de notre rivière.

Ne pas tenir compte de l'étude du SMECRU condamnerait de manière irréversible cet écosystème aquatique et le développement des activités qui y sont liées (prélèvements agricoles, activités touristiques et de **loisirs comme la pêche...), sans parler** du préjudice qui serait causé au site des Bains de la Caille dans la gorge des Usses que notre commune envisage de mettre en valeur.

L'avis formulé par notre conseil municipal ne doit pas être considéré avec défiance, considéré comme un acte négatif.

Au contraire, il doit être une incitation supplémentaire à une gestion raisonnée et responsable de

notre territoire, **axée sur l'équilibre** à trouver entre l'organisation de ce territoire et la préservation de notre environnement.

En tant qu'élus, notre devoir est d'accepter de relever ce défi, de voir plus loin, d'admettre que notre développement n'aura de sens que s'il s'harmonise avec les contraintes dictées par notre territoire, en un mot s'il est "durable".

Alors oui, il nous faudra peut-être revoir à la baisse le dimensionnement de l'extension de notre station d'épuration, c'est-à-dire le nombre d'habitants pouvant être raccordé à terme au réseau d'assainissement collectif intercommunal.

Mais un élu ne doit pas s'en tenir uniquement à ce qu'il avait décidé. Il est là pour analyser les difficultés qui se dressent devant lui, et prendre les décisions qui s'imposent dans l'intérêt commun.



Aménagement foncier aux abords du passage de l'A41 nord

Dans le dernier bulletin municipal, des précisions vous ont été apportées sur la procédure en cours.

Depuis, la Commission Communale d'Aménagement Foncier s'est réunie le 8 juillet dernier, pour décider de la suite à donner au vu des conclusions du Commissaire-Enquêteur émises dans le cadre de l'enquête publique réalisée du 13 décembre 2010 au 17 janvier 2011.

Ainsi, il a été décidé de continuer **l'opération en cours, l'intérêt de l'Aménagement Foncier ne faisant aucun doute.**

Cependant, parce qu'il est de notre devoir d'entendre les remarques et observations pertinentes qui ont pu être formulées, le dossier sera modifié, complété comme il se doit, afin de tenir compte le mieux possible des avis exprimés.

Des récriminations ayant été émises quant à la constitution de la Commission d'Aménagement Foncier, le Maire a proposé, parce qu'aucune suspicion quelle qu'elle soit ne doit être portée sur cette commission, que soit revue, non pas sa constitution au niveau des contingents représentés (propriétaires, agriculteurs, élus, administrations) imposée par les textes en vigueur, mais sa composition (membres désignés).

Cette proposition ayant été jugée opportune par ladite commission, le Conseil Municipal sera appelé à désigner à nouveau les élus et les propriétaires fonciers devant participer aux travaux de cette commission, **après bien sûr que les membres en place aient accepté de présenter leur démission.**

C'est pourquoi, dès maintenant, j'appelle les propriétaires fonciers de la Commune, concernés par le périmètre d'action de l'Aménagement Foncier et qui souhaiteraient intégrer la Commission Communale, d'adresser par écrit leur candi-

dature en mairie, et ce avant le 31 octobre 2011.

Lors du Conseil Municipal qui suivra, ce dernier désignera les membres appelés à siéger (2 titulaires et 3 suppléants), si nécessaire après tirage au sort.

Alors, que vous soyez pour ou contre cet Aménagement Foncier, **n'hésitez pas à rejoindre la CCAF.** Faites vous connaître !

C'est par le dialogue et la concertation que les choses avancent. Plus le débat au sein de la commission sera riche et animé, meilleur sera le travail accompli.



Lors de la séance du Conseil du 27 juillet 2011, Monsieur le Maire a souhaité présenter la réforme des collectivités territoriales qui sera mise en application suite à la Loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 et aborder le contexte territorial dans lequel évolue notre Commune.

Ainsi ont été évoqués :

- Les nouvelles circonscriptions législatives et ce que cela implique pour notre canton, en particulier dans le cadre de la suppression annoncée de plusieurs « petits » cantons du département,

- La carte des Communautés de Communes et d'Agglomération de la Haute-Savoie, proposée par Monsieur Le Préfet dans le cadre du Schéma qu'il a élaboré et présenté à la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI) et qui devra être opérationnel au 31 décembre 2011,

- les points importants pouvant nous toucher directement, contenus dans la loi de réforme des collectivités territoriales :

- création du Conseiller Territorial, qui siègera à la fois au Conseil Régional et au Conseil Général de son département d'élection et qui aura ainsi plus de pouvoirs. Il sera élu pour la première fois en mars 2014 dans des cantons élargis ;
- création de nouveaux outils de regroupement de communes reposant sur le volontariat :

Les Métropoles visent à donner aux grandes agglomérations un statut mieux adapté et plus intégré ; les Pôles Métropolitains doivent permettre une coopération renforcée entre des EPCI voulant mener des actions d'intérêt commun sur un large périmètre, afin d'améliorer la compétitivité et l'attractivité du territoire concerné.

- les réflexions et dynamiques qui voient le jour sur des territoires voisins, les enjeux en cause, les objectifs poursuivis :

- Le projet d'agglomération franco-valdo-genevois s'étend sur le canton de GENEVE, le district de NYON, et en France du pays de GEX jusqu'à THONON en passant par BELLEGARDE, ST-JULIEN-en-GENEVOIS, REIGNIER, LA ROCHE-sur-FORON, BONNEVILLE, ANNEMASSE.

Afin d'organiser le côté français, a été créée l'ARC (Association Régionale de Coopération du Genevois), qui pourrait évoluer vers un Syndicat Mixte afin d'ouvrir la réflexion vers un Pôle Métropolitain.

- Au niveau du CDRA (Contrat de Développement Rhône-Alpes des Usses et Bornes), des élus imaginent des rapprochements, des coopérations, axés sur une logique de territoire, des intérêts communs ou tout simplement l'envie de travailler ensemble à un projet commun.

- Le territoire sur lequel travaille le SMECRU (Syndicat Mixte d'Etudes du Contrat de Rivière des Usses et affluents) s'ouvre quant à lui à la logique « bassin versant ».
- Récemment, les maires des communes du plateau des Bornes se sont réunis pour parler des possibilités de rapprochement en faveur de ce territoire.

L'esprit de cette réforme territoriale, qui plane sur nos différentes institutions, doit pouvoir donner à chaque collectivité, à chaque territoire, l'occasion de réfléchir, de voir plus loin, d'imaginer une voie pour son développement futur.

Aussi, nous considérons qu'il est important de prendre conscience de tout cela, d'être ouvert, parce que les choses bougent autour de nous. Ainsi, il est l'heure de débattre de l'avenir que nous souhaitons pour CRUSEILLES, au sein de quel territoire, pour quel projet.

Afin d'afficher clairement sa volonté de mener une réflexion approfondie sur cette question, et d'être ainsi à même d'éclairer ses décisions, le Conseil Municipal a chargé le Maire d'approfondir ces questions et d'alimenter le débat et la réflexion, afin de pouvoir à terme choisir ce qui est le mieux pour CRUSEILLES.

Une information vous sera apportée régulièrement sur l'évolution de nos réflexions.

Voirie

Zone bleue du bourg centre



La zone bleue mise en place dans le centre de Cruseilles est opérationnelle.

Cependant pour qu'elle remplisse pleinement son rôle et qu'elle permette d'apporter une réponse à la problématique du stationnement au droit de nos commerces, **NOUS DEVONS TOUS LA RESPECTER.**

Nous avons à pâtir de notre manque de civisme. Or, pour que la supérette que nous venons d'installer au centre de Cruseilles puisse durer, que notre tissu commercial puisse prospérer et nous offrir une plus grande diversité, il faut que des places de stationnement soient accessibles tout au long de la journée.

Alors, nous devons tous jouer le jeu. Cette zone bleue doit être considérée comme un atout et non une contrainte.

Quant aux riverains, nous comprenons tout à fait la gêne que cette zone bleue leur occasionne. Aussi un groupe de travail sera mis en place pour analyser la situation après une période de mise en pratique de cette zone bleue et définir les éventuels aménagements à apporter.

Réhabilitation des chemins communaux



La réhabilitation des sentiers communaux est l'une des actions de l'Agenda 21 de Cruseilles. Il s'agit de remettre en état des chemins qui, pour la plupart, sont le reflet du temps passé. Il est vrai qu'en raison des modifications des pratiques agricoles et des modes de vie, les sentiers ont été laissés à l'abandon et repris par la nature.

En mai 2012, une boucle pédestre sur la Commune (2h30 de marche environ) devrait voir sa renaissance grâce à l'action conjointe de la CCPC, du Syndicat Mixte du Salève, de la Mairie de Cruseilles, des différentes associations de marcheurs et ... de toutes les bonnes volontés qui désireraient se joindre à nous, un ou deux samedis de novembre 2011, afin d'effectuer un chantier de défrichage et de débroussaillage.

Si vous êtes intéressés par cette initiative, n'hésitez pas à nous contacter, sur le courriel de la Mairie mairie@cruseilles.fr ou au 04.50.32.10.33.

Merci d'avance.



Infos circulation



Le lundi 07 novembre 2011, le Collège Louis Armand reconduit son cross annuel.

Afin de garantir une sécurité optimum aux élèves, **l'Avenue des Ebeaux** sera fermée à la circulation de 8h20 à 11h40 puis de 13h30 à 16h00. Les automobilistes pourront donc rejoindre le centre de Cruseilles par la **route des Grands Champs puis la route d'Annecy**.

Merci à tous pour votre compréhension.



La Commune de Copponex va effectuer des travaux sur la partie de la Route des Moulins qui se trouve sous sa responsabilité.

Ces travaux vont nécessiter la coupure de la route pendant environ 3 semaines. Ceux-ci vont entraîner la mise en circulation dans les deux sens de la Route des Moulins, **entre la Coopérative Agricole de Cruseilles et la déchetterie intercommunale**.

Réalisation : Elus de la ville de Cruseilles
Mise en page : Frank Giboni
Impression : « L'Atelier du Lac »,
Certifié « Imprimé vert »



MÉMO

Mairie de Cruseilles

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et
(fermée le mardi) : 14h à 17h
Permanence des élus
tous les samedis matin : 9h00 à 11h30

Tél. : 04.50.32.10.33
E-mail: mairie@Cruseilles.fr

Pôle médico-social : 04.50.44.01.19
Services des eaux : 04.50.44.23.67
Relais Assistantes Maternelles : 04.50.32.38.78
Poste : 04.50.44.17.49
Trésorerie : 04.50.44.10.51
Déchetterie des moulins : 04.50.32.16.30

du 1er avril au 31 octobre

du lundi au vendredi : 14h00 - 19h00
le samedi : 8h-12h et 13h-18h

du 1er novembre au 31 mars

du lundi au vendredi : 13h30 - 18h00
le samedi : 8h-12h et 13h-18h

NUMÉROS D'URGENCE

Pharmacie de garde : 3237
Médecin de garde : 15
Gendarmerie : 04.50.44.10.08
SAMU : 15
Pompiers : 18
Centre Hospitalier Annecy : 04.50.63.63.63
Hôpital St Julien en Genevois : 04.50.49.65.65
Urgences européennes : **112**
ERDF (**nouveau numéro**) : 09.726.750.74

Cruseilles 21



Suite au grand rendez-vous des idées qui a eu lieu le 7 mars 2009, plusieurs projets ont déjà été mis en avant.

Afin de donner un nouveau souffle à cet objectif commun, le *Collectif Agenda 21* a été créé en juin 2011.

Constitué d'un groupe de personnes non élues et bénévoles, son objectif est d'inciter et de faciliter la participation citoyenne et la concertation avec les parties prenantes des divers enjeux du projet Cruseilles Agenda 21, de réfléchir à des actions proposées par les citoyens et les mettre en œuvre. Il reprend également des actions déjà engagées pour les achever et participe à la communication du projet.

Concrètement, le *Collectif Agenda 21* peut

- Animer des rencontres avec les habitants (forum, réunion de quartier, concertation avec toutes les associations, ...),
- Organiser des événements en rapport avec l'Agenda 21 (projection de film, visite, conférence, ...),
- Proposer et mettre en œuvre des actions.

Il a toute initiative pour créer des groupes de travail sur des sujets spécifiques ou s'appuyer sur des groupes existants (associations, regroupement de professionnels, ...) pour mener à bien ses actions.

Le travail se fait sous forme de commissions, avec un responsable qui centralise toutes les actions et informations relatives au thème choisi. Une fois le projet bien documenté, il est **présenté au comité de pilotage composé d'élus**, avant validation par le Conseil Municipal.

Le *Collectif Agenda 21* est représenté auprès du Conseil Municipal par une élue et par une citoyenne relais, dont le rôle est également de soutenir les groupes de travail.

Si vous voulez rejoindre le *Collectif Agenda 21* :

- **prenez contact directement avec l'animatrice du collectif** : Bérengère Pezzutto ☎ 04 50 32 89 29 ou avec **l'élue relais** : Nathalie Vesin ☎ 04 50 32 10 33 / 06 70 60 27 25
- ou envoyez un mail par le site Internet de la mairie (<http://www.cruseilles.fr/agenda-21>)
- ou annoncez-vous auprès des personnes de l'accueil de la mairie.

Avec le *Collectif Agenda 21* vous allez rallier une équipe motivée, ouverte, concernée par le bien-être de chacun et surtout pleine de joie de vivre à partager.

Pour construire l'avenir de Cruseilles ensemble

Nous vous invitons d'ores et déjà à signer la charte Cruseilles Agenda 21 à votre disposition à la Mairie et sur le site internet de la Commune.



Des Jardins pour partager, faire ensemble, apprendre et se faire plaisir

Comme nous vous l'annoncions dans le dernier bulletin municipal, le projet « Jardins Familiaux » a pris pleinement sa place dans la dynamique de l'Agenda 21.

Ainsi, depuis Mai 2011, sept personnes habitant Cruseilles, aidées d'un petit groupe de volontaires, se sont retrouvées sur le terrain gracieusement prêté situé à proximité de la Maison de Retraite, pour bêcher, sarcler, désherber, planter, arracher et... récolter ... radis, courgettes, tomates, salades, poivrons puis pommes de terre...

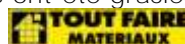
A plusieurs reprises, tout au long de l'été, les jardiniers et les bonnes volontés se sont retrouvés, tout d'abord début mai pour désherber, déboiser et délimiter les parcelles (huit au total).

Fin juin, nous nous retrouvions à

nouveau pour installer une clôture de grillage et un joli portail en bois fait maison.

Et pour finir fin Août, l'équipe a installé son composteur offert par la Communauté de Communes de Cruseilles et son récupérateur d'eau (lui-même récupéré !).

Tous les matériaux pour le grillage, les descentes d'eau et la construction du portail nous ont été gracieusement offerts par



Cet automne, nous installerons la cabane au fond du jardin et dès le printemps prochain, il fera bon venir s'y détendre en arrachant les mauvaises herbes et en discutant semences et amendement entre novices et amateurs...

Encore de bons moments en perspective !



© F. Giboni

Marchés du Soir ...

Cette année, même la météo a été clémente... Les marchés du soir se sont déroulés pour la 2ème année dans la bonne humeur et la rencontre.

Ce sont plus de 60 exposants, artisans, commerçants, artistes... qui se sont retrouvés de Mai à Septembre à Cruseilles le 3ème vendredi du mois pour le marché du soir.

Vous avez pu découvrir foison de produits originaux, de produits locaux, d'œuvres uniques mais aussi de produits de foire, et vous faire plaisir...

Légumes, pains, pâtisseries,

miel, fromages, olives, confitures, fruits, escargots, café, nougats, fruits secs, barbe à papa, viande, chocolat, huiles d'olives.. autant de produits d'ici et d'ailleurs pour se

régaler les papilles. Et pour le plaisir des yeux ou pour se mettre en beauté, maquillage, sacs de création, savons, bijoux, décorations, luminaires, huiles essentielles, bougies...

Vous avez trouvé votre bonheur ? Non ? Alors on recommence l'année prochaine : rendez-vous en mai 2012 !

Un grand merci à l'équipe organisatrice, aux Patoisants pour leur sympathique présentation sur le marché de septembre, aux exposants pour leur bonne humeur et leur sympathie et à tous d'être venus à chaque fois si nombreux.



© F. Giboni

La Balsamine de l'Himalaya, l'Ambroisie, le Buddleia de David, la Renouée du Japon, la Berce du Caucase, le Solidage du Canada, malgré leurs bien belles appellations, sont des espèces invasives introduites, envahissantes et perturbatrices, « créant des changements significatifs de compositions de structures et/ou de fonctionnement des écosystèmes ».

Par l'intermédiaire du SMECRU, la Commune de Cruseilles a décidé, après une cartographie et un inventaire, de lutter contre les plantes invasives et plus particulièrement les Renouées Géantes ou Renouées du Japon. Il s'agit là d'une **action de l'Agenda 21**.

De la famille des Polygonacées, la Renouée du Japon et la Renouée de Sakhaline se distinguent par leurs larges feuilles ovales (20 cm pour la Renouée du Japon, 40 cm pour la Sakhaline). Les deux espèces possèdent un réseau souterrain très développé composé de rhizomes pouvant atteindre 20 m de long. Des bourgeons peuvent apparaître sur ces rhizomes et donner naissance à de nouvelles tiges.

Ces espèces sont maintenant largement répandues en Europe Occidentale et Centrale. La Renouée du Japon semble toutefois bien plus fréquente que celle de Sakhaline dans la majorité des régions et elle peut sans doute être considérée comme **l'espèce invasive ayant actuellement la dynamique d'expansion la plus forte sur notre continent**. La Commune de Cruseilles **n'échappe pas à cette colonisation qui concerne l'ensemble du pays**.

Ces deux espèces sont généralement stériles. La floraison n'intervient, en ef-

fet, qu'en automne et les graines ne parviennent que rarement à produire des graines viables. Les deux Renouées sont donc disséminées essentiellement par multiplications végétatives à partir de fragments de rhizomes et de boutures de tiges. **Cette dissémination est réalisée naturellement par l'eau, l'érosion des berges des rivières, et parfois les animaux**. L'homme porte également une grande responsabilité dans la dissémination de ces espèces par le déplacement de terres « contaminées » par les Renouées, à l'occasion de travaux d'aménagement, d'assainissement ou liés aux espaces verts.



Les peuplements mono-spécifiques de Renouées ont un impact négatif sur la biodiversité. En effet, sur les berges des cours d'eau, les peuplements denses de Renouées s'opposent à la régénération naturelle de la forêt et à l'installation des ligneux (aulnes, saules, frênes, etc.) qui assurent la fixation et la stabilité des berges. Les peuplements de Renouées en bordure de rivière favorisent ainsi le sapement et l'érosion

des berges. Enfin, ces peuplements denses et élevés constituent une gêne pour la circulation et l'accès des usagers, en particulier des pêcheurs. Toutefois, il a été montré que la présence des Renouées est plus fréquente et plus abondante dans les sites perturbés et dégradés par les activités humaines. Elles apparaissent donc davantage comme une conséquence plutôt qu'une cause des altérations du milieu naturel.

Actuellement la stratégie de lutte sur la Commune consiste à limiter la dissémination de l'espèce par la suppression **de l'intégralité de la plante**, c'est-à-dire la partie aérienne (par une coupe manuelle) et la partie souterraine à l'aide d'outils permettant l'extraction des rhizomes notamment lorsque ceux-ci sont denses et profonds et quand le terrain possède un substrat grossier.

Une fois arraché, le pied de Renouée doit être stocké dans un container ou sur une bâche afin d'éviter de disperser des fragments de rhizomes ou de tiges pour éviter la contamination des espaces jusqu'ici préservés de l'invasion. Il en est de même pour le transport des déchets : ils doivent être correctement conditionnés, par exemple dans une remorque hermétique et bâchée afin de ne pas disséminer des fragments de Renouée.

Ces interventions sur les zones contaminées sont à effectuer 3 à 4 fois par an sur plusieurs années **jusqu'à l'épuisement total des rhizomes**.

Sources des informations : FRAPNA et SMECRU

Vivre ensemble

Les planimètres et les affiches

Lors de la requalification de la **Grand'rue, trois planimètres ont été** installés afin que la population puisse prendre connaissance des différents événements de la région. **Devant l'affluence des affiches, il est nécessaire aujourd'hui d'instaurer** quelques règles, à savoir :

- Le format des affiches devra être au moins en A4 (21 x 29,7 cm) et ne pourra pas dépasser le A1 (841 x 594 cm);

- Par mesure de sécurité, les plus grandes affiches seront placées côté route (lisibles par les automobilistes) **et les plus petites (A4) de l'autre** côté (lisibles seulement par les piétons) ;

- Les annonces privées seront refusées et celles des associations seront prioritaires;

- Les planimètres sont mis à jour le lundi, les affiches devront donc être déposées en mairie avant 8h45 le lundi matin.



Le tri sélectif

Sur la Commune, dix plateformes de tri sélectif sont à votre disposition, avec :

- Un conteneur jaune pour les journaux et emballages ménagers, **l'aluminium, les bouteilles et flacons en plastique, les conserves, cannettes, aérosols, barquettes et briques alimentaires,**
- Un conteneur vert pour les bouteilles et les bords en verre,

Mais trop souvent ces plateformes, ainsi que les conteneurs à ordures ménagères, sont encombrés par des cartons ou de gros emballages.



Ignorance ? Laxisme ? Irrespect ?

Le carton coûte cher à incinérer alors que si on le récupère en dé-

chetterie, il peut être valorisé. Nos gestes **d'incivilité risquent de** faire augmenter, à terme, le coût de la **taxe d'ordures ménagères. Alors qu'à l'inverse,** si le carton est collecté en déchetterie, un retour financier des éco-organismes nous aide à financer les collectes.

« Le tri est sans doute le premier geste de solidarité »

Pour nous aider à agir et à réagir, la Mairie tient à votre disposition le guide

pratique de la déchetterie et l'éventail du guide de tri 2011. Ces guides sont aussi en ligne sur le site de la commune !

Inauguration du MONUMENT DU NOIRET

Pour l'inauguration du monument du Noiret, nous avons souhaité choisir une date symbolique liée à l'évènement commémoré.

Ainsi, les élus, les familles des victimes, les représentants du Souvenir Français, les représentants de l'association des Anciens d'Afrique du Nord, les corps constitués et l'harmonie municipale ont été invités à se retrouver le samedi 18 juin 2011 à 11h00 au pied de ce monument.

Malgré la pluie, nous fûmes nombreux à partager l'émotion de cette cérémonie lors de laquelle fut rappelé l'historique des évènements qui ont conduit à l'exécution de 5 cruseilliens pendant la seconde guerre mondiale.

Répondant à l'appel du Général DE GAULLE, ils ont décidé de prendre leurs responsabilités, de résister, au prix de leur vie.



Ce fut un moment fort autour des familles des victimes, **témoignant de la reconnaissance de tous à l'égard de l'engagement de leur parent. Ils doivent rester un exemple pour nous tous.**

le plateau surélevé de la Grand-Rue : zone à 30 km/h

Pour rendre Cruseilles accessible, **l'espace public doit accueillir un nombre croissant d'usagers, avec** des attentes et des besoins spécifiques, parfois difficiles à concilier.

Il ne vous a pas échappé **qu'un plateau surélevé – Zone 30 km/h –** a été installé dans la Grand-rue. **Moins contraignant** que les ralentisseurs, cette installation permet des déplacements en mode doux ainsi que les autres usages de la rue en réduisant la vitesse des véhicules.



Le Décret du 29 novembre 1990 concernant la limitation de la vitesse en agglomération a donc permis à

notre Commune de délimiter des secteurs entiers du bourg où les véhicules ne peuvent pas dépasser les 30 km/h. Selon le texte officiel : « Le **terme 'Zone 30'** désigne une section ou un ensemble de sections de routes de circulation homogène, où la vitesse est physiquement limitée à 30 km/h, et dont les entrées et sorties sont annoncées par une signalisation **et font l'objet d'aménagements spécifiques** ».

Tous les aménagements ponctuels pour maîtriser la vitesse (coussins berlinois, plateaux, ...) ont été définis dans ce décret. Les zones 30 peuvent être aménagées là où « la vie locale est prépondérante », comme la traversée de notre centre de village.

Le passage piéton n'est pas nécessaire dans une Zone 30, les piétons pouvant traverser en tout point de la chaussée. Les cyclistes

doivent pouvoir trouver une sécurisation suffisante sans aménagement cyclable particulier. Les marquages au sol en peinture ne sont pas recommandés, notamment les lignes axiales, qui ont une connotation routière. En effet, de récentes études ont démontré que le marquage au sol de passages piétons donne un excès de confiance et de sécurisation du piéton, qui, du coup, relâche son attention.

Quoi qu'il en soit, il ne s'agit pas d'une belle idée généreuse ou du simple rappel de la protection que l'on doit toujours aux plus faibles. Un principe de prudence a été introduit dans le Code de la Route en juillet 2008 qui demande désormais aux conducteurs de porter une attention accrue aux plus vulnérables qu'eux. Même si cela, manifestement, échappe encore à certains...

PARCOURS « QUAD » : suite

Dans le dernier bulletin municipal, un article vous expliquait comment **et pourquoi a été envisagée l'installation d'un parcours au bénéfice de l'association « Les Quads des Bornes »** près du site des Dronières, sous les lignes à Haute Tension.

Il était notamment précisé que rien **n'était définitif et qu'avait en effet été décidée une période d'essai.**

C'est ainsi que le parcours, débroussaillé plusieurs jours auparavant par **les membres de l'association, a accueilli les premiers quads le samedi 6 août après-midi.**

Pendant ce temps, le maire s'est déplacé aux alentours pour constater d'éventuelles nuisances sonores ou d'autres natures, comme l'avait prédit les opposants à cette initiative.

Que cela soit aux Follats, où sévissait une tronçonneuse, ou au Parc des Dronières (Parc Tactiq Aventure, **parc à biches, jeux d'enfants, préau...**), **il fallait savoir que des Quads tournaient pour y prêter attention.**

En effet, les promeneurs ou sportifs **présents n'ont pas montré de signes** quelconques de gêne, voire même de questionnement.

Ce même après-midi, **l'une des personnes à l'initiative de la pétition** en circulation, rencontrée sur place par le maire, a pu elle aussi constater **que les inquiétudes exprimées s'avéraient excessives et démesurées**, en tout cas après ce premier essai.

Depuis, d'autres après-midis ont vu des quads emprunter le parcours tracé à leur attention, sans que des problèmes particuliers se soient révélés.

Quoiqu'il en soit, une fois que la période d'essai en cours aura livré ses enseignements, et après que les associations et organismes ayant des intérêts à défendre sur le secteur concerné ou ses abords (association de chasse, associations de protection de la nature, mais bien évidemment aussi les représentants des opposants locaux...) auront été ren-

contrés pour faire le point sur ce dossier, inventorer les enjeux en cause, il sera décidé de la meilleure **suite à donner à ce projet, dans l'intérêt de tous.**



Le Portrait

Depuis quelques années maintenant, nous avons le plaisir de vous présenter des acteurs et personnalités vivant ou travaillant au sein de notre commune.

Cruseilles compte de nombreux clubs sportifs qui disputent compétitions et championnats. La saison dernière, Margot Graglia du « CRUSEILLES TENNIS DE TABLE » a terminé première de nationale 2, troisième régionale en benjamine et championne départementale pour la troisième fois consécutive. **Un tel palmarès m'a donné envie de l'interviewer.**

Marie-Louise JACQUET (M-L J) :

Bonjour Margot, je te remercie de bien vouloir te prêter au jeu du portrait pour les « Nouvelles de Cruseilles ». Tu me reçois dans la maison de tes parents : « Chez Vaudey », prête à reprendre le chemin du collège. Peux-tu te présenter en quelques mots ?

Margot Graglia (MG) :

Je suis la cadette de la famille encadrée par deux frères (le plus grand a joué au tennis de table et le plus petit est un espoir pour l'équipe masculine).

J'ai 13 ans, je rentre en 4^o au collège de Cruseilles ou j'apprends le latin, l'anglais et l'allemand.

J'aime le sport : je pratique non seulement le tennis de table mais je côtoie l'Association Sportive du collège. Je joue du trombone à coulisse à l'école de musique où je viens de finir le premier cycle en solfège et en instrument.

M-L J :

Il y a longtemps que tu pratiques le tennis de table ?

MG :

J'ai commencé au « baby-pong », puis en « loisir » et, devant mes progrès, on m'a demandé de participer aux compétitions. Je progresse par caps : je reste au même niveau pendant un certain temps, puis par à-coups je franchis les étapes.

M-L J :

Parle-nous de ce sport.

MG :

C'est un sport individuel avec un esprit d'équipe. Il demande une bonne condition physique, de la technique : « le

« top-spin » **s'apprend en répétant le geste,** « sentir la balle dans la raquette » demande concentration et sérieux tout en étant relax. Il faut de la perspicacité, suffisamment **de combativité pour vaincre l'adversaire, mais beaucoup de fairplay** pour garder la motivation.

M-L J :

Beaucoup de fairplay pour garder la motivation ? **Qu'entends-tu par là ?**

MG :

Progresser est très important et pour cela il faut jouer, jouer encore. Mais on ne gagne pas tout le temps, alors il faut **admettre que l'adversaire a été meilleur** et comment ; il faut analyser son propre jeu et **accepter que l'on ait des améliorations à apporter.** Perdre est quelquefois plus important que gagner.



M-L J :

Comment t'y prends-tu pour entretenir ton niveau et t'améliorer encore ?

MG :

Je m'entraîne 1h30, 3 fois par semaine. Nous avons match en championnat par équipe chaque samedi après-midi : nous nous amusons beaucoup. Quatre week-ends dans **l'année, ce sont les « indiv. » où j'évolue en nationale 2.**

M-L J :

Malgré le temps passé au tennis de table, tu es une bonne élève. Crois-tu que ce soit lié ?

MG :

Oui. Le tennis de table draine les valeurs dont je viens de parler : concentration, perspicacité, combativité, humilité, mais aussi respect des autres et connaissance de soi : il apprend les bonnes règles de vie en communauté et bien sûr, comme le sport, une bonne hygiène de vie.

M-L J :

Pour les compétitions tu as dû partir pour Nice, Laval pour les championnats de France. C'est difficile dans ces moments là ?

MG :

C'est toujours très difficile de partir de chez soi un week-end complet, mais Maman me cuisine des pâtes pour le repas de la veille au soir. Je prépare mon sac que je vérifie maintes fois avant de me coucher et d'essayer de dormir : pour cela je m'efforce de penser que je vais à un entraînement comme un autre et je lis. Mais le stress monte. Maman ou un coach m'accompagne dans le train ou l'avion si ce sont des « individuelles » ou nous partons en équipe, ce qui est plus drôle.

Arrivée sur le lieu, je consulte la feuille de match et j'essaie de faire baisser la pression en courant à l'extérieur ou en m'échauffant. Puis, à mon tour, je m'avance vers la table et après quelques balles échangées avec mon adversaire, les choses sérieuses commencent.

Nous rentrons exténuées, souvent nous dormons durant le voyage mais c'est après le repas pris ensemble.

M-L J :

Tu apprends donc aussi à gérer le stress. As-tu des projets dans le tennis de table ?

MG :

Jouer en nationale 1 me fait envie, bien sûr, mais une profession dans ce sport, je ne pense pas. Ma vie professionnelle est encore loin.

M-L J :

Margot, je te remercie pour ce moment passé ensemble. **La commune toute entière est fière d'être représentée** par une jeune fille aussi sérieuse et performante. Elle te souhaite beaucoup de réussite dans ta vie, sois longtemps « la force tranquille », comme te qualifient tes parents.

MG :

Merci de m'avoir donné la parole. J'ai deux messages à faire passer :

Je remercie les dirigeants du club : le président Thierry Rampon pour son dévouement, le capitaine d'équipe Patrice Pagnon pour sa disponibilité et l'ambiance qu'il sait entretenir à l'intérieur du club et Vincent Vignon l'entraîneur, sans qui ma progression ne serait pas ce qu'elle a été.

Pour les filles de Cruseilles et d'ailleurs :

Le tennis de table est aussi un sport de fille, alors venez nous rejoindre !



© M.L. Jacquet

Les Associations et les manifestations

Rentrée 2011-2012 à l'école de musique

L'école de musique fait sa rentrée 2011-2012 en ouvrant plus largement ses portes aux musiques actuelles.

Dès le mois de septembre, Jean Andréo (photo) sera en résidence à l'école de musique. Cette rencontre va permettre aux élèves et aux professeurs de l'école de musique de découvrir son univers artistique, et de vous proposer un grand concert le dimanche 8 avril à 17h. L'école élémentaire de Cernex participera également à ce projet et le groupe RoZe DieZel succèdera à toute cette « folle équipe » en seconde partie. Il y aura également un « mini-concert » de Jean Andréo ouvert à tous à la bibliothèque de Cruseilles le 16 mars à 18h30 et des rencontres avec les élèves du collège Louis Armand.

Mais ce n'est pas tout. L'école proposera dès la rentrée des cours de guitare basse ainsi qu'un atelier de musique actuelle avec Laure Taberlet-Guibentif.

Enfin, que les amateurs de Mozart et de John Miles se rassurent, il y aura toujours de la place pour les autres styles musicaux dans cette école aussi éclectique que dynamique.

Alors à vos agendas :

-Spectacle autour d'un Noël africain avec l'Espace Théâtre de Cruseilles le 11 décembre à 17h, salle d'animation.

-Concert des 3 orchestres de l'école de musique et l'Harmonie Cruseilles - Le Châble le 17 décembre, salle des Ebeaux

...et bien d'autres encore....

Rendez-vous sur notre site :

<http://monsie.orange.fr/cruseilles.musique>



L'Association Météorologique Départementale

C'est une réunion assez particulière qui a eu lieu le 27 mai 2011 au Château des Avenières. En effet, l'Association Météorologique Départementale y organisait son assemblée générale annuelle.

Cette association, présidée par le Député-maire de Bonneville, Mr Martial Saddier, est une antenne de Météo-France qui relève et analyse, à l'échelle départementale, des données climatiques (fonte des neiges, réchauffement,...) et météorologiques (hydrométrie, puissance et direction des vents,...) et les transmet à Météo-France qui, à son tour, les recoupe avec les données des autres régions.

La Haute-Savoie possède 43 membres bénévoles répartis sur tout le département, chacun possédant sa propre sonde afin d'effectuer des relevés pour l'association, tous les jours de l'année, en plus de sondes "officielles" basées en différents emplacements stratégiques : le lac d'Annecy, le lac Léman, La Chapelle St-Maurice, l'Aiguille du midi, Chamonix et Bonneville. Tout ce travail a permis d'observer l'évolution climatique et météorologique de la Haute-Savoie depuis 1985 (année de la création de l'association).

L'assemblée générale qui a eu lieu au Château des Avenières a permis de faire le point sur les finances de l'association (elle est en effet subventionnée par le Conseil

Général), mais également de recouper les données collectées depuis la dernière réunion et de débattre des aménagements nécessaires sur les différentes sondes appartenant à l'association.

Les analyses effectuées ont conduit au bilan suivant :

L'hiver 2010-11 fut l'un des hivers les moins enneigés



des 50 dernières années. La Haute-Savoie n'a connu aucun niveau d'alerte de catégorie 4 sur l'échelle des risques d'avalanche (qui en comporte 5), ceci pour la première fois depuis la création de ce barème (1995).

Au niveau pluviométrique, seul le mois de novembre **2010 a vu des précipitations supérieures à la normale**, alors que le mois de décembre a été tout juste normal et que tous les autres mois sont en déficit. Depuis janvier, nous sommes à 40% en dessous de la normale : il nous manque deux mois et demi de pluie. C'est le plus faible niveau enregistré depuis 1951.

A noter également lors de cette réunion, la remise d'une récompense exceptionnelle à Mr André Brunier, observateur à Thônes, pour 55 ans d'observation.

La prochaine assemblée générale aura lieu en juin 2012 dans la vallée d'Abondance.



Mont Salève en fête à l'observatoire

Depuis 2002, année de lancement de la fête «Mont Salève en marche», organisée par le Syndicat Mixte du Salève, le soleil a toujours été au rendez-vous. Cette année, la météo était moins favorable pour « Mont Salève en fête », qui se déroulait **sur le site de l'observatoire** le dimanche 4 septembre 2011.

Une matinée sportive pour 300 courageux !

Mais cette météo n'a pas arrêté 300 fidèles promeneurs, randonneurs pédestres, vététistes et cyclistes, partis des différents villages du piémont du Salève. Ils se sont retrouvés en fin de matinée à l'Observatoire où le Syndicat Mixte du Salève accueillait les courageux participants en leur offrant une lampe dynamo et des barres de céréales, des yogourts

et du lait de ses partenaires Migros et les Laiteries Réunies.

Marcher, ça creuse !

Sur place, le public a pu se restaurer en dégustant les produits des producteurs locaux, tous au rendez-vous eux aussi : fromage, charcuterie, miel, tartes, jus de pommes, vins, pain bio, bière du Mont Salève... Tous étaient regroupés sous les chapiteaux où l'ambiance était festive et dansante au son de l'accordéon ! D'autres ont trouvé refuge au restaurant de l'Observatoire ou sous les yourtes en sirotant un thé tibétain près du temple.

De nombreuses animations avant la pluie !

Jusqu'à vers 14h30, le public a également pu profiter des animations

proposées : balades en âne avec la ferme de Chosal, le bureau de la montagne et en calèche avec Marc LACHENAL, jeux avec la Maison du Salève...

Les Aigles du Léman ont pu présenter leurs rapaces en vol. Marc Agnellet et son chien de berger « Border Collie » ont exposé l'art de la conduite des moutons.

A l'abri des chapiteaux, les visiteurs ont pu découvrir les richesses du Salève au travers des stands d'associations locales : les champignons avec l'association la Chanterelle, les richesses du Vuache avec le Syndicat d'Aménagement du Vuache, la nature avec la « Campagne d'Education Respectueuse de la Faune et la Flore », les oiseaux avec la Ligue de Protection des Oiseaux 74, l'histoire locale avec la Salévienne, les activités de loisirs avec les offices de tourisme de Saint-Julien et d'Annemasse-les Voirons agglomération...

Le temps s'est sérieusement gâté en début d'après-midi et les balades géologiques des alpages, et de découverte des fleurs de montagne ont malheureusement été annulées. Le mur d'escalade, encadré et animé par le secours en montagne, a été plus mouillé qu'escaladé !

Proxigem et Gembus, services de transport à la demande, ainsi que la navette du téléphérique ont eu un vif succès du fait de la météo ! Ces navettes ont permis aux participants de se rapprocher un peu de leur lieu de départ !



Signature du Plan Pastoral Territorial

Cette journée a également été marquée par la signature officielle du Plan Pastoral Territorial du Salève avec la région Rhône Alpes, représentée par le conseiller régional et **maire d'Annemasse, Christian DUPESSEY** (photo). Ce plan permettra de financer des actions pour maintenir et développer la pratique du pastoralisme sur ce massif qui compte **1013 hectares de pâturages repartis en 39 alpages**. Parmi les actions envisagées, **l'amélioration de l'accès aux alpages, l'alimentation et la distribution de l'eau sur l'alpage et dans les bâtiments d'habitation, la sensibilisation des usagers du Salève au respect des alpages et des travaux d'entretien et de valorisation du patrimoine alpestre remarquable du massif.**



Remerciements

Le Syndicat Mixte du Salève remercie tous les courageux qui, malgré le temps, ont participé à cette journée : les randonneurs, cyclistes et

vététistes, les producteurs, les associations, les animateurs, les partenaires...**et vous donne rendez-vous le premier dimanche de septembre de l'année prochaine !**



Le Comité des fêtes de Cruseilles

Le Comité des fêtes de Cruseilles a lancé la saison 2011/2012 des manifestations en organisant le 3 septembre dernier le **9ème Forum des Associations** au gymnase des Ebeaux : les associations nouvelles rencontrent leur public ; les anciennes y confortent leur présence. C'est un moment important, attendu par les nombreux bénévoles.

Cette année, 32 associations ont été présentes au Forum.

Le 2 octobre, la **2ème course de caisses à savon** de Cruseilles est

organisée sur le « circuit » de chez Vaudey.

L'accent est mis à la fois sur la sécurité et la convivialité : un parcours sécurisé, des attractions dédiées aux enfants, la possibilité de se restaurer sur place.

Tous les ingrédients sont réunis pour passer une excellente journée.

Le 2 octobre aussi, Troc-plantes, animé par le spécialiste fleurs et plantes du Comité, de 9h à 12h sur l'esplanade à proximité de la bibliothèque André Dussollier.

Le 10 décembre, le Père Noël descendra du ciel ; c'est un événement attendu par les petits... et les grands.

Le 11 décembre, le Comité des Fêtes organise son **concert de fin d'année** : des voix polyphoniques sont attendues, auxquelles se joindront quelques voix locales.

Des informations plus précises seront diffusées.

La Coppandy du Salève

La 5ème édition de "La Coppandy du Salève" s'est déroulée le 23 mai.

Tout était réuni pour passer un bon moment : les nombreux bénévoles

souriants, les nombreux participants à la Rando VTT et à la Marche. Ce fut une belle journée haute en couleurs, remplie de dynamisme et de bonne humeur...

Cette année, nous avons eu 560 VTTistes et 340 marcheurs, et en tout, pas loin de 1 000 personnes sur le site encadrées par 80 bénévoles.

Ce fut une belle réussite et cela grâce à votre présence.

Retrouvez toutes les infos sur : www.coppandy.org



Cruseilles, terre de vélos ?

Après la Coppandy du 23 mai, qui a emprunté une partie des chemins de la Commune, le traditionnel Critérium du Dauphiné est venu nous rendre visite le 10 juin avec le passage des grands noms actuels du cyclisme, en préparation du Tour de France.



Puis ce fut le « Tour des Pays de Savoie » le 19 juin avec une étape de 210 km de Villard-les-Dombes aux Gets, puis la « Cyclo-Sportive Salève - Bornes - Glières » avec trois parcours très sélectifs de 52, 94 et 144 km.

Ensuite, la « Randonnée des Bornes » le 4 septembre pour des parcours variés entre 15 et 58 km.

Le 9 septembre, ce fut le « Tour de l'Avenir », avec 120 coureurs de toutes nationalités, qui a transité par Cruseilles pour l'étape de Champagnole (Jura) au sommet du Salève, soit 169 km.

Et enfin, le 1er et le 2 octobre, le « Critérium Départemental des Jeunes Cyclo VTT ». Cette épreuve concerne uniquement les jeunes licenciés de 10 à 18 ans et consiste en un parcours de VTT sur la Commune le samedi après-midi, et des épreuves de maniabilité dans le Parc des Dronières le dimanche.



N'hésitez pas à participer activement à la vie de votre commune en envoyant vos textes par courriel à mairie@Cruseilles.fr ou en les déposant au secrétariat de la Mairie.

Prise de Commandement du Centre de Secours par le Major Christophe NOEL

Le 30 mai 2011, à 19 heures, la ville de CRUSEILLES a mis à l'honneur ses Sapeurs-Pompiers au complexe sportif des Ebeaux.

Durant cette soirée, la prise de Commandement du Centre de Secours par le Major Christophe NOEL (à droite), successeur de l'adjudant-chef Michel VALLEE (à gauche),



ainsi que la nomination au grade de Caporal de deux sapeurs-pompiers volontaires, messieurs Samuel PARFIER et Gabriel GALLOIS, ont marqué cet évènement.

La cérémonie débuta par la revue des effectifs en présence de Monsieur Jean-Loup GALLAND, Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Haute-Savoie, le Colonel Jean-

Marc CHABOUX, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Haute-Savoie et de Monsieur Christian BUNZ, Maire de CRUSEILLES, ainsi que les Elus des différentes communes de la CCPC.

Les gendarmes de la brigade de Cruseilles ainsi que le Capitaine BATAILLARD et le Lieutenant LECLERC du 27e BCA étaient présents.

A cette occasion, il a été rappelé que le centre de secours de CRUSEILLES a été positionné dans le paysage du secteur, composé de 37 sapeurs-pompiers. Durant l'année 2010, le centre de secours est intervenu 496 fois, dont 76 feux et 68 accidents de la route.

Ce centre est composé majoritairement des Sapeurs-Pompiers Volontaires. Ce message est l'occasion de lancer un appel aux habitants motivés pour le secours et la volonté d'aider son prochain, à venir souscrire un engagement de sapeur-pompier volontaire.

Venez nous voir, vous informer. Notre activité est passionnante.

En complément, une section de jeunes sapeurs-pompiers accueille les enfants dès 11 ans pour faire du sport, connaître notre métier et participer aux activités citoyennes.

Major NOEL Christophe



Etat Civil

En vertu de la loi, la mairie sollicite votre autorisation afin de faire figurer les naissances, mariages et décès dans le bulletin municipal. Merci de vous informer directement au secrétariat.

Les Naissances

SAXOD Clément Hervé Bruno	27 mars 2011 à St Julien en Genevois	153 route du Salève
LAFONTAINE Liv	1er mai 2011 à Metz-Tessy	2480 rte de Chosal
Evan DALMAIS	12 mai 2011 à St Julien en Genevois	124 rte de l'Usine
Stella MEYER	17 mai 2011 à Cruseilles	1133 rte de Deyrier
Matteo ROULLEAU	23 mai 2011 à St Julien en Genevois	15 rue du Centre
BOVET Candice	26 mai 2011 à Metz-Tessy	5 route du Suet
BUSSARD MATTANA Léane	28 mai 2011 à Metz-Tessy	214 rte des Dronières
SHEARD Hugo	6 juin 2011 à Metz-Tessy	Les Goths
CHIRON RUTSKAYA Adrien	12 juin 2011 à Annecy	151 rue de Malperthuy
LAVOREL Thibault	16 juin 2011 à Metz-Tessy	Brameloup
LAVOREL Arthur	16 juin 2011 à Metz-Tessy	Brameloup
DUNAND Zoé	26 juin 2011 à Metz-Tessy	8 impasse de la Goenne
DI VORA Mélina	27 juin 2011 à Metz-Tessy	135 rue du Centre
MASSONNET Elisa	14 juillet 2011 à Metz-Tessy	Féchy
LAMBERT Yanis	14 juillet 2011 à Metz-Tessy	248 Grand'rue
BOUVET Lily	28 juillet 2011 à Metz-Tessy	51 rue du Centre
CHARPENTIER Lévy	22 août 2011 à Metz-Tessy	624 avenue des Ebeaux
DALEX Lyana	25 août 2011 à Metz-Tessy	773 rte du Salève
WEIBEL Lilou	6 septembre 2011 à Metz-Tessy	35 rte du Salève



Les Mariages



Jérôme STOLTZ	et Cécile HUMBERT	11 juin 2011	Cruseilles (photo ci contre)
Renaud DEBORNE	et Aurélie GERENTET DE SALUNEAUX	18 juin 2011	Cruseilles
Guillaume FOURNIER	et Sandy DAINE	25 juin 2011	Cruseilles
Emmanuel JOLLY	et Claire BUFFARD	9 juillet 2011	Cruseilles
Laurent TAMPELLINI	et Geneviève SAXOD	20 août 2011	Marlioz
Harold BEKHOUCHE	et Sabine JACQUEMOUD	20 août 2011	Cruseilles (photo ci dessous)



Les Décès



SOUDAN Marie-Antoinette née JOURNET	14 juin 2011	89 ans	St Julien en Genevois
SALLANSONNET Alice Josephte	27 juin 2011	99 ans	Cruseilles
FAVRET Frédéric Roger	7 juillet 2011	46 ans	La Tronche
MAZUY Marcelle Louise	13 juillet 2011	83 ans	St Julien en Genevois
CUSIN Bernadette Marie	14 août 2011	59 ans	Cruseilles

Agenda des prochaines manifestations

Date	Animation	Organisateur
Octobre 2011		
Vendredi 14	Cinema à 17h : NICOSTRATOS LE PÉLICAN, à 20h30 : HABEMUS PAPAM	Cinébus
Samedi 15	Soirée dansante au gymnase des Ebeaux	Ski club du pays de Cruseilles
Dimanche 16	Troc-plantes, à proximité de la bibliothèque André Dussollier de 9 heures à midi.	Comité des fêtes
Dimanche 16	Repas de l'ADMR à 12h à la salle des fêtes d'Allonzier	ADMR
Lundi 17	Don du sang – Collecte de 16h00 à 19h00 - Salle de Ebeaux	Etablissement Français du Sang
Samedi 22	Championnat de tennis de table à la salle annexe du gymnase des Ebeaux	Club Tennis de Table
Dimanche 23	Repas des AFN au gymnase des Ebeaux	
Samedi 29	Bourse aux skis à la salle annexe du gymnase des Ebeaux	Ski de club du pays de Cruseilles
Novembre 2011		
Mercredi 2	Foire de la Saint Martin au Centre de Cruseilles	
Samedi 5	Championnat de tennis de table à la salle annexe du gymnase des Ebeaux	Club Tennis de Table
Dimanche 6	Bourse aux jouets au gymnase des Ebeaux	APEL
Samedi 19	Championnat de tennis de table à la salle annexe du gymnase des Ebeaux	Club Tennis de Table
Samedi 19	Loto au gymnase des Ebeaux à 19h30	CODC
Samedi 26	Championnat de tennis de table à la salle annexe du gymnase des Ebeaux	Club Tennis de Table
Dimanche 20	Rencontre amicale de Badminton adultes loisirs du département au gymnase des Ebeaux	Badminton Club Cruseilles
Décembre 2011		
Samedi 3	Soirée Tartiflette au gymnase des Ebeaux	Football Club de Cruseilles
Jeudi 8	marché de Noël de l'école de musique (sur le marché du jeudi)	Ecole de Musique
Samedi 10	Le Père Noël descendra du ciel, un évènement attendu par les petits....et les grands.	Comité des fêtes
Samedi 10	Championnat de tennis de table à la salle annexe du gymnase des Ebeaux	Club Tennis de Table
Dimanche 11	Concert de fin d'année au gymnase des Ebeaux: voix polyphoniques	Comité des fêtes
Dimanche 11	spectacle sur un Noël africain à la salle d'animation du collège à 17h00	Ecole de Musique et Espace Théâtre
Mercredi 14	Petits concerts d'élèves à l'école de musique à 18h00	Ecole de Musique
Jeudi 15	Petits concerts d'élèves à l'école de musique à 18h00	Ecole de Musique
samedi 17	Concert de Noël à la salle annexe du gymnase des Ebeaux	Harmonie / Ecole de Musique
Dimanche 18	Tournoi de Noël de Badminton adultes enfants du BCC74 au gymnase des Ebeaux	Badminton Club Cruseilles
Dimanche 18	Championnat de tennis de table à la salle annexe du gymnase des Ebeaux	Club Tennis de Table
Lundi 19	Don du sang – Collecte de 16h00 à 19h00 - Salle de Ebeaux	Etablissement Français du Sang
Lundi 26	Don du sang – Collecte de 07h30 à 10h30 - Salle de Ebeaux	Etablissement Français du Sang
Janvier 2012		
Samedi 7	Coupe du Karaté	Karaté Club Cruseilles
Samedi 14 et dimanche 15	Tournoi départemental jeune de badminton au gymnase des Ebeaux	Badminton Club Cruseilles
Samedi 21	Championnat de tennis de table à la salle annexe du gymnase des Ebeaux	Club Tennis de Table
Samedi 28	Championnat de tennis de table à la salle annexe du gymnase des Ebeaux	Club Tennis de Table
Dimanche 29	Repas Choucroute à midi, à la salle annexe du gymnase des Ebeaux	APEL / OGEC